

**Législation de la troisième session du vingtième Parlement,
du 30 janvier 1947 au 17 juillet 1947—suite**

| Chapitre et date de la sanction | Synopsis |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Affaires des anciens combattants et pensionnés—fin | |
| 65 17 juillet | <i>Loi modifiant la loi des pensions de la milice</i> (Pension d'invalidité) (ch. 133, S.R.C. 1927 et ses modifications). Cette loi prévoit un examen médical des militaires invalides ne tombant pas encore sous le coup de la loi actuelle, en vue de leur donner droit à une pension. |
| 76 17 juillet | <i>Loi modifiant la loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants</i> (ch. 69, 1946). La modification prévoit des prêts garantis à l'égard des opérations de la société. |
| Divers— | |
| 6 28 mars | <i>Loi modifiant la loi sur les aliments du bétail, 1937</i> (ch. 30, 1937 et ses modifications). La modification autorise l'institution de règlements selon lesquels seuls les aliments du bétail de la sorte ou du mélange spécifié dans ces règlements peuvent être admis à l'enregistrement. |
| 16 14 mai | <i>Loi de 1947 sur le maintien de mesures transitoires</i> , prévoit le maintien de certains arrêtés et règlements édictés sous le régime de la loi des mesures de guerre et de la loi de 1945 sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales. La présente loi expirera le 31 mars 1948, ou le sixantième jour après la réunion du Parlement en 1948, à moins qu'une prolongation ne soit demandée, mais la période supplémentaire ne dépassera un an dans aucun cas à compter du jour où elle expirerait autrement. |
| 18 14 mai | <i>Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État</i> . Cette loi accorde une indemnité à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé aux employés de l'État pour maladie, invalidité ou décès au cours de leur emploi. La loi ne s'applique pas aux membres des forces armées ou de la Gendarmerie royale du Canada. |
| 20 14 mai | <i>Loi modifiant la loi sur l'inspection et la vente, 1938</i> (ch. 32, 1938). Cette loi prévoit des règlements concernant l'inspection et le classement du lin pour la filasse. |
| 23 14 mai | <i>Loi de 1947 modifiant la loi sur les brevets</i> . Cette modification apporte des changements importants à la loi de 1935 sur les brevets, relativement aux brevets appartenant au gouvernement, aux brevets relatifs à l'énergie atomique, à la prorogation de délai pour le dépôt ou la poursuite des demandes de brevets et au tarif des taxes sur les brevets. |
| 24 14 mai | <i>Loi sur le commerce avec l'ennemi (Pouvoirs transitoires)</i> . Cette loi prévoit le maintien des règlements révisés sur le commerce avec l'ennemi et sur la disposition de biens de l'ennemi. |
| 26 27 juin | <i>Loi concernant la "Beauharnois Light, Heat and Power Company"</i> (ch. 19, 1931 et ses modifications), accorde à cette compagnie, à ses successeurs ou ayants droit certains droits de faire dériver des eaux entre le lac Saint-François, les eaux reliant le lac Saint-François au lac Saint-Louis et le fleuve Saint-Laurent. |
| 38 27 juin | <i>Loi modifiant la loi sur l'indemnisation des marins marchands</i> (ch. 58, 1946). Cette modification révoque les règlements établis en vertu de C.P. 4755 en date du 17 juillet 1945 et, le 31 août 1946, l'article 19 de la loi d'interprétation est substitué auxdits règlements. |
| 40 27 juin | <i>Loi modifiant la loi nationale de 1944 sur l'habitation</i> (ch. 46, 1944-1945 et ses modifications). La modification a trait à certaines questions comme les conditions du contrat, les prêts sur une première hypothèque et les ententes avec la compagnie, etc. |
| 44 27 juin | <i>Loi modifiant la loi de la publication des lois</i> (ch. 2, S.R.C. 1927). La modification supprime de la loi originale les dispositions concernant le rejet des projets de loi par rapport aux lois fédérales. |
| 48 27 juin | <i>Loi modifiant la loi de 1939 sur les secours de guerre</i> (ch. 10, 1939 et ses modifications). Cette modification décrète que les dispositions de la loi ne s'appliqueront qu'à une caisse de secours de guerre inscrite antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi. |